

Dispositif Elèves à haut potentiel

Le dispositif d'accueil adapté pour les élèves à haut potentiel se poursuivra au collège Jules Verne à Nantes durant l'année 2022/2023.

L'affectation à la rentrée de septembre 2022 concernera les élèves entrant en classe de 6^{ème} ainsi que ceux entrant en 4^{ème}.

Les parents intéressés doivent :

- prendre contact avec le collège, **impérativement et préalablement à toute démarche**
- puis adresser pour le **mercredi 4 mai 2022 dernier délai**, le dossier de demande d'inscription (6^{ème} ou 4^{ème}), téléchargeable sur le site
- <https://www.ac-nantes.fr/dispositif-d-accueil-adapte-pour-les-eleves-a-haut-potentiel-ehp-au-colllege-jules-verne-122512>,
-

- à :

*Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
de la Loire Atlantique (DSDEN 44)
DIVEL 2
BP 72616
44326 Nantes cedex 3*

avec l'ensemble des documents ci dessous :

- le dossier de demande d'inscription comprenant les avis argumentés :
 - de l'enseignant de CM2 (pour 6^{ème}) ou du professeur principal (pour 4^{ème}),
 - du chef d'établissement
 - du médecin scolaire de l'établissement (sous pli confidentiel qui sera ouvert par un médecin)
- une copie éventuelle du PAI, PAP ou PPRE en cours.
- les bulletins et livret de compétence CM1 et CM2 (pour 6^{ème}) ou tous les bulletins trimestriels depuis l'entrée au collège (pour 4^{ème}).
- une lettre de la famille argumentant la démarche.
- un courrier personnel du jeune (pour 4^{ème}).
- le compte-rendu d'un examen psychologique de développement de moins de 3 ans et des tests afférents (sous pli confidentiel qui sera ouvert par un psychologue).
- Et tout autre bilan médical ou paramédical utile à la compréhension de la situation (sous pli confidentiel)

Une commission d'affectation se réunira le **16 mai 2022** pour étudier l'ensemble des demandes.

Précisions concernant les enseignements linguistiques pour les admissions en 4^{ème} :
Langue vivante 1 Anglais obligatoire.